

Depuis une trentaine d'années au moins, le Vélo club - d'Annecy organise, chaque année, pour Pâques, Flèche ou/et traces, pour rejoindre la concentration pascale. En 2011, en accord avec notre nouveau Président, nous vous proposons donc cette randonnée, très particulière et très enrichissante, sur le plan du cyclotourisme. Cette année la concentration aura lieu pour le week-end de Pâques le 24 et 25 avril, dans un village du Gard : LAUDUN-L'ARDOISE. La distance par la route, en partant d'Annecy est de : 284 kms environ. Je vous propose de prendre en charge l'organisation « Traces » l'idéal étant de préparer une ou plusieurs équipes de 5 membres du Club. Le parcours proposé étant : (Annecy)- Grenoble -Laudun Lardoise (dans le Gard) en vélo soit 201 kms Minimum. (En vélo) **Le départ** pourrait avoir lieu le samedi 24 avril - à 8 h. de Grenoble (Voreppe)) Dans ce cas, il faut aller en voiture au départ, pour rejoindre ceux qui sont partis, en vélo, la veille et qui dîneront et coucheront à l'Hôtel AMYS à VOREPPE. Ce qui implique un retour.....soit en vélo, soit en voiture

Ou : de Annecy le vendredi 23 avril, pour se rendre en vélo
VOREPPE 100kms

Le samedi 24 : Voreppe - Pont saint esprit ; Itinéraire : St.Nazaire en Royans-Valence,- La Voulte- Baix-Bourg Saint Abdréol - Pont saint Esprit - 171 kms

Dimanche 25 : Pont saint esprit - Laudun - Lieu d'arrivée à la concentration. : 40 kms (par le chemin des écoliers).

Possibilité, pour les amateurs de partir le vendredi 23, avec nuit à Grenoble et retour le lundi en vélo depuis Laudun, jusqu'à Voreppe pour reprendre les voitures

Le départ de TOUS, en vélo, pourrait avoir lieu le samedi 24 avril - à 8 h. de Voreppe;

Prix de l'inscription : 9,50 Euros par cyclotouriste. Prévoir en plus : Le déplacement aller et retour pour Grenoble, l'hébergement complet à **Voreppe** (le cas échéant) : Prix des chambres par personne 22.95 (3 lits) 29,45 (2 lits) Petit déjeuner du samedi matin compris + le déjeuner de samedi midi et l'hébergement complet du samedi soir, à Pont Saint Esprit le déjeuner du dimanche ***

Hébergement à Pont Saint Esprit : Hotel du commerce. Prix des chambres de 2,

50 euros + petit déjeuner 7 euros par personne chambre de 4 - 70 euros + 7 pour le petit déjeuner.

J'ai pris une option pour 14 lits. Diner à Pont Saint Esprit

*** : Nous demanderons au nouveau comité, si il souhaite aider financièrement les équipes.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à joindre : henri.dusseau@sfr.fr

REGLEMENT des TRACES VELOCIO

1 - Tout licencié FFCT ou autre peut participer à cette organisation en équipe de 2 à 6 machines.

2 - Le lieu de **départ** est laissé à l'**appréciation** des participants. Le lieu d'**arrivée** est obligatoirement le site de la **concentration pascale en Provence**.

3 - La distance **maximale** à parcourir est fixée à **360km**, la distance **minimale** à **201km**.

4 - Le départ est fixé à partir de 6h00 le samedi quel que soit le lieu de départ.

5 - Le parcours sera **neutralisé** durant la **nuit** de 22h00 à 6h00.

6 - **Sécurité** : respecter le code de la route, respecter les autres usagers, respecter les consignes de l'organisateur et ses bénévoles, respecter l'environnement.

Circulation nocturne : obligation du port du gilet de haute visibilité

Circulation diurne : hors agglomération et par visibilité insuffisante le port du gilet de haute visibilité est également obligatoire.

7 - Les jeunes de **moins de 18 ans** peuvent participer à cette épreuve à condition d'être accompagnés par au moins deux adultes et de présenter **une autorisation parentale**.

8 - Les participants devront être présents sur le lieu de la concentration pascale, le dimanche entre 8h00 et 11h00 pour remettre leurs cartes de route aux représentants de l'**AUDAX CLUB PARISIEN**.

9 - La carte de route comportera **3 contrôles minimums**, en dehors de ceux du départ et d'arrivée, espacés d'au moins 50km chacun.

10 - Le bulletin d'inscription devra être accompagné de la photocopie de la licence de chaque participant ou photocopie « expédition licences » du club, envoyée par la FFCT, pour pouvoir bénéficier de la réduction de la FFCT.

11 - Le montant de la participation est fixé sur le bulletin d'inscription. 9€50 par équipier.

Cette participation donne droit à la **carte de route** et à la **médaille** des Traces Vélocio (création 2005)